



Devis n° CPE008070

Page 1 de 9

Notre référence PPE006708
En date du 21/11/2025
Suivi par REBOUL Jade
Tél du client +33 4 74 20 42 00

inhumation DEVIS TYPE
Avenue Denis Crapon
38780 Pont-Évêque
France

Obsèques de X DEVIS TYPE

Transfert avant mise en bière - Lieu du décès jusqu'à la CF de Pont-Evêque
Admission en chambre funéraire - Centre Funéraire du Pays Viennois avenue Denis Crapon 38780 PONT-EVEQUE
Toilette et Soins de conservation - Centre Funéraire du Pays Viennois avenue Denis Crapon 38780 PONT-EVEQUE
Mise en bière - Centre Funéraire du Pays Viennois avenue Denis Crapon 38780 PONT-EVEQUE
Levée de corps - Centre Funéraire du Pays Viennois avenue Denis Crapon 38780 PONT-EVEQUE
Inhumation - Cimetière de Pont-Evêque 38780 Pont-Évêque

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obseques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

En application de l'article R.2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

	Prestations obligatoires	Montant TTC en EUROS (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC en EUROS (1)
1A - Préparation et organisation des obsèques			Les démarches et formalités pour obsèques locales	216,00
			Organisation des obsèques convoi local comprenant la mise en place des moyens humains et techniques pour la réalisation des funérailles	132,00
			Les soins et la présentation **	499,00
1B - Chambre funéraire			Admission à la chambre funéraire	218,00
			Mise à disposition du laboratoire pour toilettes ou soins	99,00
			Séjour en salon, forfait de 3 jours	274,00
2 - Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil)	La housse pour transport du défunt	91,00	La prestation du brancardier pour transfert avant mise en bière	117,00
			Le transfert avant mise en bière et prise en charge (rayon 30km)	400,00
3 - Cercueil et accessoires	Cercueil VIENNE en pin massif 22mm qualité basique forme sarcophage plat, équipé de 4 poignées, d'une cuvette biodégradable et plaque d'identification	870,00	1 Capiton COUDON 1 Caches vis offerts	125,00

Siège social : FUNECAPSUDEST - 39 Rue du Souvenir Français - 83390 Cuers

SAS au capital de 2744620 euros - Responsable légal : Directeurs Généraux Xavier THOUMIEUX et Thierry GISSEROT - RCS B 302 077 169 - Ville du Greffe : TOULON
APE 9603Z - TVA Intracommunautaire : FR95302077169 - SIRET : 30207716900068 - TVA acquittée sur les débits - N° Orias : 7027908



Devis n° CPE008070

Page 2 de 9

	Prestations obligatoires	Montant TTC en EUROS (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC en EUROS (1)
4 - Mise en bière et fermeture du cercueil			La mise en bière et fermeture du cercueil	114,00
			Pose des scellés à la fermeture sous la responsabilité de l'Opérateur	20,00
5 - Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil)			Le corbillard et son chauffeur	656,00
6 - Cérémonie funéraire			L'équipe de 3 porteurs au convoi local	382,00
			Le maître de cérémonie au convoi	192,00
			Le registre à signatures	60,00
7A - Inhumation	Creusement et rebouchage pleine terre 1 place (1M50)	712,00	Croix ou piquet de remarque	125,00
Sous-total des frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles : 0,00				
	TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations obligatoires	1 673,00	TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations non obligatoires	3 629,00

Total HT €	Total TVA €	Total TTC €
4 498,33	803,67	5 302,00

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20%, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10%.

Les prestations identifiées par le repère (**) sont sous-traitées, conformément aux informations portées dans l'habilitation n° 20-38-0063.

Commentaires:

En application de l'article R. 2213-25 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil muni d'une cuvette d'étanchéité respectant des caractéristiques de résistance, d'étanchéité et de biodégradabilité, lorsqu'il est destiné à l'inhumation, ou de combustibilité, lorsqu'il est destiné à la crémation, afin de protéger l'environnement et la santé. Par ailleurs, l'habillement du défunt, les garnitures et les accessoires posés à l'intérieur ou à l'extérieur des cercueils destinés à la crémation sont composés de matériaux combustibles et non susceptibles de provoquer une explosion.

En application de l'article R. 2213-26 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil hermétique si la personne était atteinte au moment du décès de l'une des infections transmissibles mentionnées à l'article R. 2213-2-1 du même code, si le corps est déposé soit à résidence, soit dans un édifice culturel soit dans un caveau provisoire pour une durée excédant six jours, ou si le préfet l'a prescrit. Le site service-public.fr comporte de nombreuses informations sur les démarches à accomplir après le décès d'un proche. Un guide pratique intitulé «Je perds un proche» est également à la disposition des familles sur le site <https://www.modernisation.gouv.fr>

– Conformément aux dispositions du CGCT:

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.